

ESPAGNOL - Baccalauréat 2021

Évaluer dans le cadre du contrôle continu - Tles générales et technologiques

Prise en compte pour le calcul des moyennes trimestrielles ou semestrielles des deux modalités d'évaluations :

- **Évaluation formative**, qui accompagne les apprentissages et permet de signaler et de valoriser les progrès des élèves.
- **Évaluation sommative** (au moins **60 % de la moyenne**), qui permet de vérifier, en fin de séquence ou de période, les objectifs fixés par les programmes en termes de connaissances et de compétences.

Diversité des types d'exercices composant l'évaluation :

- **Exercices courts** de vérification des connaissances.
- Travaux effectués **en présentiel ou à distance**. Il convient à ce propos d'**équilibrer** les deux modalités afin que les évaluations n'occupent pas une part trop importante du temps en présentiel lorsque la continuité pédagogique ne permet pas d'accueillir à temps complet les élèves en établissement, pour lequel les apprentissages restent la priorité.
- **Travaux plus longs** et dont l'énoncé s'inspire des sujets de baccalauréat (évaluations communes ou épreuves terminales) libérés et présents dans la **BNS**, ainsi que des sujets 0 présents sur Eduscol.
- Robustesse des moyennes, garanties par un nombre minimal de notes par période, et un nombre suffisant d'exercices inspirés des sujets de baccalauréat libérés. **Un minimum de trois évaluations par trimestre (ou de quatre par semestre) est, sauf exception, attendu.**

Rappel : les élèves sont évalués en LV **par compétence**, CO, CE, EO (continu et interaction), EE

L'évaluation est positive, en ce sens qu'elle valorise les acquis, et « critériée » : adossée aux niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), elle s'appuie sur des critères explicites et des degrés de réussite permettant de donner des indications aux élèves sur leur niveau de compétence.

Recommandations pour le baccalauréat 2021

- Sur l'ensemble de l'année, **les différentes activités langagières**, écrites comme orales, sont évaluées de manière **équilibrée**.
- **Pour l'expression orale**, si l'on peut s'appuyer sur tous les outils numériques accessibles à ce jour, **un entretien individuel réalisé dans chacune des langues étudiées reste indispensable** pour évaluer la capacité des élèves à réagir et interagir dans les langues qu'ils apprennent.
- **L'ensemble de ces prestations** ainsi que les indices recueillis lors du travail en classe fourniront aux professeurs les informations nécessaires à **l'établissement d'un niveau de compétence par activité langagière, tel qu'attendu dans le livret scolaire**, indiquant ainsi à chaque candidat s'il a atteint les niveaux visés définis dans les programmes selon le rang de la langue.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (LLCER) Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

C'est sur la base du **seul contrôle continu**, communément appelé les « notes de bulletin », que sera calculée la note au baccalauréat en enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER).

Recommandations pour la session 2021 du baccalauréat

Pour ce faire, les élèves sont évalués **de manière positive, dans les différentes activités langagières (CO, CE, EO, EE)**, en fonction de critères explicites qui leur sont également explicités, à partir de supports d'évaluation dont le contenu est culturellement ancré dans les programmes [...] de manière **équilibrée**.

Pour l'expression orale, si l'on peut s'appuyer sur tous les outils numériques accessibles à ce jour, **un entretien individuel réalisé dans chacune des langues étudiées reste indispensable pour évaluer la capacité des élèves à réagir et interagir dans les langues qu'ils apprennent**. Il est tout aussi essentiel **d'évaluer les élèves à l'oral, selon la définition de l'épreuve ou sous une forme qui s'en approche**.

Il est recommandé de proposer entre autres des **devoirs** (par exemple des devoirs « sur table ») **de conception analogue à celle des sujets tels que prévus initialement**. On pourra valoriser particulièrement dans les moyennes ces travaux ou d'autres qui s'en approchent et permettent d'évaluer les compétences selon les niveaux visés. On veillera à éviter la simple restitution de cours magistraux, mais à privilégier chez les élèves une démarche personnelle d'investigation, de mise en relation, de construction, d'expression et de pratique de la langue. **Un minimum de trois évaluations par trimestre ou semestre est attendu**.

On prendra soin de **ne pas traiter l'exercice de traduction comme un exercice de version de type universitaire**. On s'attachera au contraire à ne pas dissocier traduction et compréhension, à **évaluer la traduction en lien avec la compréhension globale d'un texte** inséré ou non dans un dossier. Il importe également de **ne pas accorder trop de poids** à la traduction ou à la transposition et de respecter le ratio prévu dans le cadrage de l'épreuve entre exercice de synthèse d'un côté et exercice de traduction ou de transposition de l'autre.